

**SEANCE extraordinaire DU LUNDI 6 MAI 2024**

**République Française  
Département de Seine Maritime  
Canton de Criquetot l'esneval  
Commune de Hermeville**

L'an deux mil vingt quatre , LUNDI 6 MAI à 19h30

Les membres composant le conseil municipal de Hermeville sous la présidence de Mme COIGNET Nadia, Maire par intérim de Hermeville

étaient présents :, Mr Laurent , 2e adjoint, Benjamin CAMAILLE, , Mr QUAVALIER Jérôme, Mme VASSET CHRISTELLE, Mme HENRY Maryline, Mme HERRENSCHMIDT Catherine, Mme LEGRAND Maryline, Jean Paul VASSET

En exercice : 9  
Présents : 9  
Votants : 9  
Nombre voix pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 0

Mme Maryline HENRY a été nommée secrétaire de séance.

Date convocation :  
2 MAI 2024

**- TOUR DE GARDE DES ELECTIONS EUROPEENNES**

le conseil municipal choisi les tours de garde des élections européennes du 9 juin 2024

**CONVOCAION ELECTEURS DE LA COMMUNE AU ELECTIONS PARTIELLES MUNICIPALES 23 JUIN 1ER TOUR (et 2E TOUR 30 JUIN SELON RESULTATS)**

Mme Nadia COIGNET fait lecture de l'arrêté du 30 avril 2024 portant convocation des électeurs et fixant le délai de dépôt des déclarations de candidature pour l'élection partielle complémentaire de la commune de Hermeville,

Vu la démission de Monsieur Daniel LEMESLE, de ses fonctions de Maire de Hermeville et de son mandat de conseiller municipal acceptée par Monsieur le Préfet par courrier du 22 avril 2024

Vu le décès de Mr Max LOTHON en date du 20 JUIN 2023

Considérant qu'il y a lieu de compléter le conseil municipal de la commune d'Hermeville de deux membres en vue de l'élection d'un nouveau maire et de ses adjoints

Les électeurs de la commune d'Hermeville sont convoqués le dimanche 23 juin 2024 et en cas de second tour le 30 juin de 8 heures à 18 heures ,

A l'issue des élections, dans les 5 jours, il sera procédé lors de la réunion du conseil municipal à l'élection du Maire et des adjoints

Les déclarations de candidatures seront reçues pour le 1ER TOUR, à la sous préfecture du HAVRE du JEUDI 30 MAI AU JEUDI 6 JUIN 2024 de 9 H à 11 H30 et de 14 H à 16h ( jusqu à 18 H le 6 juin) .

Le conseil municipal délègue Mme Nadia COIGNET, Maire par Interim, de faire un courrier aux habitants de la commune afin de les informer des élections partielles municipales

**TOUR DE GARDE ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES**

Le conseil municipal choisi les tours de garde des élections municipales complémentaires du 23 juin

